

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Tchibanga : préavis de grève des agents du Centre hospitalier régional

LA coalition des syndicats du personnel de santé de cette structure hospitalière revendique, entre autres, plusieurs mois de salaires impayés des agents rémunérés sur fonds propres.

Lung MOUSSAVOU
Tchibanga/Gabon

RÉUNIE en assemblée générale lundi dernier, la Coalition des syndicats des personnels de santé du Centre hospitalier régional Benjamin Ngoubou de Tchibanga a décidé de déposer sur la table de travail du directeur général, le Dr Youssef Sidibe Nzengué-A-Kassa, un préavis de grève de 8 jours francs qui prend effet dès ce mercredi



Les agents du Centre hospitalier régional Benjamin Ngoubou, lors de l'assemblée générale.

23 octobre. Et ce, conformément à la loi.

Les points inscrits à l'ordre du jour portaient sur : le compte rendu (à la base) de la réunion de travail que les leaders syndicaux locaux

de la santé ont eue, la semaine écoulée, avec la gouverneure de province, Christiane Leckat, en présence du directeur régional de santé; l'achat des médicaments et des réactifs pour le laboratoire, la réouverture de la cantine, le paiement intégral des quotes-parts et des primes de garde et de responsabilité ainsi que celui des 4 mois d'arriérés des salaires aux agents payés sur fonds propres.

Le préavis de grève est assorti d'un service minimum de 5 jours. Et si leurs revendications ne sont pas prises en compte, les agents se proposent de passer à la vitesse supérieure. C'est-à-dire se mettre en grève illimitée. Ce qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses. Surtout dans un centre hospitalier – le plus important de la province – qui peine déjà à fonctionner de manière optimale.

«Les recettes de l'hôpital ne supportent pas cette masse salariale»



AFFIRME le DG du Centre hospitalier Benjamin Ngoubou

Propos recueillis par
L.M.

Dr Youssef Sidibe Nzengué-A-Kassa : "Comme moi, vous venez d'assister à l'Assemblée générale de la Coalition des syndicats du personnel de santé de notre Centre hospitalier régional, à l'issue de laquelle la décision-phare

qui a été prise par les agents est de déposer sur ma table de travail un préavis de grève, qui prend effet à partir du 23 octobre 2019. Nous avons donc 8 jours francs des négociations. Je félicite les uns et les autres agents pour leur patience. Je tiens, toutefois, à préciser que le retard observé dans le paiement des différentes primes – et autres avantages – est dû aux virements irréguliers au niveau des prestations de la santé de la part de la CNAMGS (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, ndlr). Et cela du fait de la subvention de l'État qui tombe au compte-gouttes. S'agissant du personnel payé sur fonds propres, il faut dire simplement que les recettes générées par l'hôpital ne supportent pas cette masse salariale à cause du ralentissement, malgré nous, des activités au sein de notre structure hospitalière".

Franceville : trois ministres au chevet des sinistrés



Le ministre Ernest Mpouhot transmet son pli au père Ndjony, curé de la paroisse St-Hilaire.

ASSISTANCE. Par cet acte de solidarité, Ernest Mpouho Epigat, Mathias Otounga Ossibadjou et Nina Abouna viennent de mettre du baume au cœur des victimes de l'orage du 27 septembre 2019.

Guy MADJOUA SANGUETABA
Franceville/Gabon

SUITE aux dégâts occasionnés par l'orage qui s'était abattu sur Franceville, le chef-lieu du Haut-Ogooué, le 27 septembre dernier, trois ministres accompagnés de

plusieurs autres natifs de la province viennent d'unir leurs forces pour apporter une "petite aide" financière à la trentaine de victimes recensées. C'est du moins ce qui justifie la descente sur Masuku, le week-end écoulé, de ces trois membres du gouvernement. Au nom de l'ensemble des dona-

teurs, le ministre Ernest Mpouho Epigat a remis le premier pli au premier adjoint au maire de Franceville, Nobert Moyabi, qui a promis de le transmettre fidèlement aux concernés. Et, le second pli, au curé de la paroisse Saint-Hilaire de la commune, le père Euphraïm Ndjony. Cette enveloppe est destinée à la réfection de la toiture de la cathédrale, partiellement endommagée. "C'est une contribution pour permettre aux sinistrés d'entamer, au plus vite, les travaux de réfection", a indiqué M. Mpouho Epigat. "Un acte qui va soulager les victimes", a renchéri le premier adjoint au maire de Franceville, Norbert Mouyabi. En rappel, l'orage avait occasionné d'importants dégâts matériels. Davantage dans le 2e arrondissement où plusieurs édifices et habitations ont été détruits. Le cas, entre autres, de la cathédrale Saint-Hilaire et de la résidence de l'évêque qui ont vu leurs toitures emportées par le vent.